



Foire aux questions

Ambrosie en Provence-Alpes-Côte d'Azur : Connaître la plante et ses impacts sur la santé

Cette foire aux questions est issue des réponses de Lucile Arnaud aux questions posées par les participants pendant les deux webinaires, des 23 juin & 17 septembre 2020.

<http://www.cres-paca.org/a/935/un-webinaire-sur-l-ambrosie-en-provence-alpes-cote-d-azur/>

Sommaire

L'ambrosie.....	2
Allergie à l'ambrosie.....	3
Lutte contre l'ambrosie.....	5
Actions en région Provence-Alpes-Côte d'Azur	6
Sensibilisation à l'ambrosie.....	7

L'ambroisie

Quelle est l'origine géographique de cette plante ?

L'ambroisie vient d'Amérique du Nord. Elle est arrivée en France dans les années 1860 avec des lots de semences de trèfle rouge. Elle est restée discrète jusque dans les années 50 et les grands travaux d'après-guerre. Elle est aujourd'hui présente dans toute la France, la région Auvergne-Rhône-Alpes étant la plus impactée. La partie sud de la France est plus touchée de manière globale. L'ambroisie est capable de s'installer partout, mais est plus visible dans le sud, car elle a été transportée par le Rhône.

Comment reconnaître l'ambroisie dans un champ ?

Tout dépend de la culture qu'il y a dans le champ. En général, l'ambroisie s'installe dans une partie où il y a de la place. Elle ne le fera pas si la culture est assez serrée. En revanche, si c'est une culture basse, elle va pouvoir pousser, et même prendre le dessus sur la culture. Concernant son aspect, elle va avoir un port érigé s'il n'y a pas beaucoup de place, ou buissonnant si la culture est plus espacée, et pourra alors s'étendre. Quant aux caractéristiques de reconnaissance, elles restent les mêmes dans tous les cas : la feuille est verte des deux côtés, n'a pas d'odeur quand on la froisse et est très découpée.

Vous avez précisé durant le webinaire qu'il existe trois espèces différentes, est-ce qu'il y en a une plus dangereuse que les autres ?

Scientifiquement parlant, elles sont toutes aussi allergènes les unes que les autres. Mais, on parle généralement de l'ambroisie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*), plus répandue. C'est aussi l'espèce qui produit le plus de graines et qui a donc un potentiel de dissémination très élevé, sachant qu'une plante produit en moyenne 300 graines et qu'elle peut donc produire 300 nouvelles plantes l'année suivante.

L'ambroisie est-elle une plante qui a une croissance exponentielle ?

Oui, elle a un fort pouvoir de dissémination. C'est une plante qui n'a pas besoin de beaucoup d'éléments pour grandir. Il lui suffit d'une petite place à un endroit pour se développer. Donc, si on la coupe, elle va repousser, mais en répétant l'opération, la plante va finir par s'épuiser. Le but étant de la couper avant qu'elle fasse ses graines et qu'elle se reproduise.

L'ambroisie est-elle considérée comme une espèce envahissante ?

Oui, c'est une espèce exotique envahissante qui vient d'Amérique du Nord.

Quel est le lien avec la stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes du Conservatoire national botanique méditerranéen ?

Le fait des inventaires et trouve donc de l'ambroisie, ce qui permet de mettre en place des plans d'action, à savoir la gestion des foyers pour limiter la prolifération.

Quelle est la taille du pollen de l'ambroisie ?

Elle est de l'ordre de 20 µm, donc le pollen est difficilement visible. On peut parfois observer des nuées jaunes.

Comment mesure-t-on la concentration de pollen ?

La concentration de pollen dans l'air est mesurée par des capteurs installés un peu partout en France. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur il y en a 8 : Avignon, Aix-en-Provence, Marseille, Toulon, Draguignan, Nice, Gap, Roussillon. A l'intérieur des capteurs, il y a une bande collante qui collecte les pollens. Ces bandes sont ensuite analysées afin de déterminer la nature du pollen et sa concentration. Ensuite, le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA) émet des [bulletins](#) chaque semaine, qui peuvent être consultés ou auxquels on peut s'abonner afin de recevoir par mail le bulletin de la ville choisie.

Allergie à l'ambroisie

L'ambroisie va-t-elle surpasser le cyprès qui est actuellement l'allergène numéro 1 dans la région ?

Il faudrait espérer que non et que nous arrivions à gérer cette problématique avant d'en arriver là. Il faut mettre en place des mesures de gestion pour ces deux plantes.

Que faire lorsqu'on est allergique à l'ambroisie ?

Lorsque les symptômes commencent à apparaître, il faut se rendre chez son médecin, afin de se faire prescrire un traitement adapté. Il est pris tout au long de la période de pollinisation, le mieux étant de le débuter environ une semaine avant le début de l'émission du pollen, pour prévenir les symptômes et éviter les réactions de l'organisme. Ensuite, il faut appliquer des gestes au quotidien comme :

- Aérer quotidiennement son logement, de préférence le matin ou le soir, lorsque la concentration de pollen est la plus basse dans l'air. Il ne faut pas laisser sa maison grande ouverte quand il y a beaucoup de vent, puisqu'il transporte les pollens.
- Ne pas faire sécher le linge à l'extérieur, sans quoi les pollens vont s'y coller du fait de l'humidité du linge.
- Eviter les sports en extérieur.
- Fermer les vitres quand on se déplace en voiture.
- Lors des sorties en extérieur, porter des lunettes de soleil pour éviter le pollen dans les yeux ; cela peut créer une conjonctivite. Porter une casquette est aussi conseillé pour éviter que le pollen ne se dépose sur les cheveux et qu'il contamine ensuite l'intérieur de la maison.
- Lors du retour au domicile, se laver les cheveux permet aussi de se débarrasser du pollen, de même que changer de vêtements.

Ce sont des petits gestes quotidiens qui permettent d'éviter ou de limiter l'apparition de symptômes. Il n'y a pas spécialement de conseils pour les personnes qui jardinent, à part si elles sont directement en contact avec l'ambroisie.

Comment diagnostiquer une allergie à l'ambroisie et être certain qu'il ne s'agit pas d'autre chose ?

C'est assez facile de savoir si une personne est allergique à l'ambroisie, car la période est assez spécifique, d'août à octobre, avec un pic de début à mi-septembre. C'est l'une des seules plantes qui émet son pollen à cette période. Donc si vous avez des symptômes pendant cette période, à savoir une rhinite allergique, avec les yeux qui pleurent, des éternuements voire de l'asthme, il y a

de grandes chances que cela soit l'ambroisie. Pour confirmer le diagnostic, il faut consulter un allergologue qui fera les tests appropriés.

Existe-t-il un test pour confirmer cette allergie ?

Oui, les allergologues sont à même de faire ces tests (test cutané). On pose une goutte de d'allergène sur la peau et on pique ensuite légèrement la peau au travers de la goutte de façon à introduire la substance au niveau de l'épiderme. S'il y a une réaction, c'est que le patient est allergique. C'est le même principe que pour les tests d'allergie aux poils de chats ou aux acariens par exemple.

Pourquoi cette plante est-elle plus allergisante que d'autres ?

C'est une question de composition moléculaire, de chimie. La paroi chimique du pollen est très agressive pour nos voies respiratoires. Il suffit de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour déclencher l'allergie !

Les jeunes sont-ils aussi sensibles que les adultes à cette allergie ?

Toute personne peut être allergique à l'ambroisie. Les enfants peuvent donc être allergiques au pollen de l'ambroisie. La personne devient sensible en y étant exposée, c'est-à-dire que si une personne est exposée à l'ambroisie dès son plus jeune âge, elle peut devenir allergique plus tard, par exemple à l'âge de 10 ans. L'allergie va se révéler en fonction de l'exposition.

Quel est le pourcentage de personnes allergiques à l'ambroisie ?

Cela dépend des régions. En Rhône-Alpes on estime à 15 % la population qui est allergique. Nous n'avons pas le chiffre exact en Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais il est moindre pour l'instant. Il risque d'augmenter si le problème de l'ambroisie continue à s'étendre.

Vous recommandez d'aérer les lieux de vie plutôt le matin et le soir, pourquoi ?

C'est une question d'humidité dans l'air. Lorsqu'il pleut, ou que l'air est humide, les pollens sont plaqués au sol et ne volent pas. Ils ne vont donc pas se coller sur nous, entrer dans l'habitation ou la voiture. En pleine journée, les personnes allergiques doivent donc rouler les fenêtres fermées. Les jours de pluie, les personnes allergiques ont moins de symptômes, car les pollens sont plaqués au sol. Pendant les jours chauds et venteux, les pollens vont davantage circuler et il faut donc éviter de sortir.

Est-ce que le fait d'être autochtone est un facteur explicatif par rapport à notre système immunitaire ?

L'ambroisie vient d'Amérique du Nord. Même là-bas, les personnes sont allergiques à l'ambroisie, certes moins que nous, mais elles le sont. Il faut savoir que l'ambroisie n'est pas un gros problème en Amérique du Nord, car sa population y est régulée par des ennemis naturels que nous n'avons pas en France.

Les coûts sociaux et économiques de cette allergie sont-ils évalués ?

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, ces coûts sont en cours de calcul par l'Agence régionale de santé (ARS). En Auvergne-Rhône-Alpes, cela a déjà été fait. C'est la carte que j'ai présentée durant le webinaire. Les estimations actuelles dans cette région chiffrent à 660 000 le nombre de personnes allergiques, ce qui représente 40,6 M € en coût de santé. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les estimations devraient être accessibles fin 2021.

Lutte contre l'ambrosie

Vous avez parlé durant le webinaire d'un insecte assez friand de cette plante, pouvez-vous en dire plus ?

Ophraella communa est un petit coléoptère de la famille des scarabées ou des coccinelles, qui s'attaque à l'ambrosie, aussi bien l'adulte que la larve. Il grignote la totalité de la plante. Pour l'instant c'est une espèce qui n'est pas présente en France, mais qui l'est en Italie et en Suisse. Des chercheurs suisses font des études sur cet insecte, afin de déterminer s'il peut être employé comme moyen de lutte. Il ne faut pas oublier qu'introduire un insecte sur un territoire qui n'est pas le sien peut avoir des conséquences sur le biotope.

L'arrachage est-il vraiment une méthode efficace ?

C'est la meilleure méthode, puisqu'on arrache jusqu'à la racine. Cependant, il ne peut être effectué que sur de petites surfaces car sur les grandes surfaces c'est trop compliqué. Les fauchages répétés et soignés peuvent normalement permettre de gérer la problématique. Toutefois il faut renouveler la méthode plusieurs années de suite afin que le problème se résolve.

Quelle est la période la plus propice pour l'arrachage de la plante ?

Il vaut mieux l'arracher avant qu'elle génère son pollen et des graines. L'arrachage doit donc être fait avant la mi-juillet. Il faut savoir qu'au plus vite elle est arrachée, mieux c'est. Les personnes qui ont de l'ambrosie sur leur terrain doivent être vigilantes dès le printemps. Dès qu'elles voient l'ambrosie sortir, elles doivent l'arracher sans attendre. La méthode dépend de la quantité présente. S'il y a un champ entier, mieux vaut faucher, si c'est seulement quelques pieds, l'arrachage est tout indiqué.

Faut-il porter un équipement particulier pour procéder à l'arrachage ?

Bien évidemment, il est recommandé de porter un masque, des gants, des lunettes pour procéder à l'arrachage.

Que faire des pieds d'ambrosie une fois qu'ils ont été arrachés ou fauchés ?

S'ils ont été fauchés, on les laisse sur place. Quant à l'arrachage, s'il a été fait avant la période de floraison et de grenaison, les plants peuvent être compostés sans problème ou amenés en déchetterie. Par contre, dans le cas contraire, il faut arracher et laisser sur place, afin d'éviter de disséminer les graines dans d'autres lieux. Pour rappel : Le brûlage de végétaux par des particuliers est interdit, sauf dérogations particulières.

Imaginons un cas concret : je suis allergique à l'ambrosie, mais mon voisin en a dans son terrain, que puis-je faire ?

Dans un premier temps, essayez de discuter avec lui, en expliquant que vous êtes allergique et que vous avez des symptômes qui ont des impacts sur votre quotidien. Certaines personnes peuvent même être en incapacité d'aller travailler, donc en arrêt maladie, à cause de symptômes très forts. L'idée est de communiquer pour lui faire comprendre l'importance de gérer cette ambrosie, en expliquant l'impact qu'elle a. C'est aussi l'occasion de conseiller au voisin de se rapprocher de la mairie, s'il n'arrive pas à la gérer seul. Les Chambres d'Agriculture donnent aussi des conseils en la matière. Les autres organismes à contacter sont la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) et l'ARS, qui peuvent envoyer un courrier au voisin, afin d'expliquer que toute personne propriétaire d'un terrain, se doit de lutter contre l'ambrosie. Des arrêtés préfectoraux vont aussi être pris et seront ainsi des supports à cette communication.

Vous avez aussi évoqué le cas concret des bords de route, qui doit intervenir dans ce cas ?

Tout dépend du type de route : si c'est une autoroute c'est la société d'autoroute, si c'est une départementale c'est le conseil départemental... Chacun est propriétaire de sa portion de route. Pour une route communale, c'est à la commune de s'en occuper. Les agents communaux interviennent dans ce cas.

En tant qu'administré, peut-on écrire un courrier pour signaler à la mairie la présence d'ambrosie sur le territoire de la commune ?

Oui, si l'ambrosie est sur le territoire de la commune, il s'agit de communiquer et de sensibiliser sa commune à la présence d'ambrosie. Il faut essayer de communiquer tous ensemble pour sensibiliser et gérer au mieux ce problème.

Quelles sont les recommandations à destination des agriculteurs qui souffrent de ce problème et ont de grandes surfaces à traiter ?

La principale recommandation c'est d'agir vite. Plus on laisse traîner le problème, plus il s'étend d'année en année. Les actions doivent être menées dès les premières observations. Ils ne doivent pas non plus hésiter à se rapprocher de la Chambre d'agriculture, qui pourra les aiguiller sur différentes pratiques permettant de limiter l'extension de l'ambrosie sur le terrain. La gestion n'est donc pas très différente de celle des particuliers, puisqu'il s'agit principalement de faucher au bon moment, tout en tenant compte des cultures présentes sur le champ. En matière d'agriculture, chaque cas est bien sûr particulier, puisqu'il faut tenir compte de plusieurs paramètres inhérent à l'exploitation, mais quoi qu'il en soit il faut agir rapidement. Certaines mesures préventives peuvent aussi être prises, comme par exemple le fait de mettre un couvert végétal si on ne cultive pas la parcelle un temps donné, afin de ne pas la laisser nue et donc de ne pas favoriser l'apparition de l'ambrosie.

Actions en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pouvez-vous parler des collectivités locales qui gèrent de manière exemplaire le développement de l'ambrosie en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

Certaines collectivités ont en effet commencé à mettre en place des actions de lutte contre l'ambrosie. La première action consiste à former les agents de terrain à la reconnaissance de cette plante. Deuxièmement, il s'agit de mettre en place différents plans de lutte, afin d'avoir une réaction adaptée à la zone où l'ambrosie est trouvée, que ce soit par exemple dans un espace vert ou le long d'une route. Il s'agit donc de mettre en place une surveillance et une gestion adaptée géographiquement. L'objectif dans les prochains mois et dans les années à venir, c'est de sensibiliser toutes les collectivités, qu'il y ait au moins une personne référente par commune formée à cette question et aux moyens de gestion, afin de régler au mieux cette problématique et de conseiller les administrés.

Quelles sont les actions menées dans la région pour lutter contre l'ambrosie ?

La FREDON est actuellement en première phase, donc ce sont principalement des actions de sensibilisation et communication auprès des communes. L'objectif est que le plus grand nombre de personnes soient impliquées, afin de créer un réseau et ainsi de faire remonter l'information. La FREDON est en train de prendre contact avec plusieurs communes du Vaucluse plus particulièrement. Il y a aussi la communication autour de la plateforme en ligne [Signalements](#)

[Ambroisie](#), où tout le monde peut signaler la présence de l'ambroisie. Chaque signalement est ensuite validé par des personnes formées. La FREDON publie ensuite chaque année une cartographie sur le site de l'Observatoire de l'ambroisie.

Quels sont les acteurs des milieux naturels qui se mobilisent sur la question de l'ambroisie ?

La FREDON a pour but est de sensibiliser les communes qui vont devenir actrices de cette lutte, mais aussi les agents des parcs nationaux, des bords de routes, les agriculteurs... L'objectif est que tout le monde soit acteur de cette lutte contre la prolifération de l'ambroisie.

Sensibilisation à l'ambroisie

Comment les jeunes peuvent-ils être sensibilisés à cette problématique ?

Il existe des outils de communication, élaborés par l'Observatoire des ambrosies. Plus spécifiquement, pour les scolaires, des primaires jusqu'à la cinquième, il existe une mallette pédagogique sous forme de jeu de piste. Il s'agit de suivre les aventures d'un super-héros, Captain Allergo, allergique à l'ambroisie. Le but du jeu est de découvrir à quoi il est allergique, au travers de différentes étapes. Ce jeu peut aussi être acheté auprès de l'Observatoire des ambrosies et emprunté auprès du [Centre de ressources du CRES](#).

[Plus d'information sur la mallette pédagogique](#)

Existe-t-il d'autres outils de sensibilisation et de communication en plus de la mallette pédagogique ?

Sur le site de l'Observatoire des ambrosies (<http://www.ambroisie.info>), on retrouve différents outils de sensibilisation et de communication : des posters à télécharger, des flyers sur différents sujets spécifiques, des plaquettes d'informations, des cartes d'information en petit format, des documents plus complets comme des guides de gestion... C'est un site ouvert à tous les internautes. Tous ces documents peuvent être consultés et téléchargés dans la partie [Boîte à Outils](#). Il y a aussi la [Lettre de l'Observatoire](#) qui paraît tous les trois mois, dans laquelle sont traités différents sujets et interviews autour de l'ambroisie, à laquelle on peut s'abonner.